



# COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

## TABLEAU DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE DIX-HUIT DECEMBRE A 20H00, le Conseil Municipal de Boulieu-Lès-Annonay s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 13 décembre 2023

**Etaients présents :** Rémi CACHAT, Agnès de RETZ, Mikaël DUBICKI, David JURDIC, Alexandre LALIGANT, Jean-Marc LOTHEAL, Laurence MOLARD, Marlène POULENARD, Christophe REY, Martine ROUMEZY, Benjamin SERVE,

**Etaients absents :**

Christelle ETIENNE, qui a donné pouvoir à Jean-Marc LOTHEAL

Cécile GRANGER

Viviane LASCOMBE pouvoir à David JURDIC

Thierry MAISONNIAL pouvoir à Laurence MOLARD

Eric MONTIBELLER

Cindy VIALETTE pouvoir à Marlène POULENARD

Valentine SASSOLAS

**Membres en exercice : 19**

Présents : 12

Absents : 7

- dont représentés : 4

**Votants : 16**

Madame Laurence MOLARD est nommée secrétaire de séance.

Numéro	Objet	Vote
2023-077	<b>OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT 2024 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET CCAS</b>	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-078	<b>DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET PRINCIPAL 2023</b>	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-079	<b>TRANSFERT A L'EPCI DES COMPETENCES ENSEIGNEMENT MUSICAL / SANTE / ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE – FIXATION DU MONTANT DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION AU TITRE DES EXERCICES 2023 ET SUIVANTS</b>	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-080	<b>DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2024 AUPRES D'ANNONAY RHONE AGGLO POUR LES TRAVAUX TR 2 - 2024 DE RENOVATION DU STADE DE FOOT EMILE MARTIN DE BOULIEU-LES-ANNONAY</b>	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-081	<b>DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2024 AUPRES D'ANNONAY RHONE AGGLO POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS ET D'AMENAGEMENTS SPORTIFS – STADE DE FOOT EMILE MARTIN</b>	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-082	<b>DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES ARC EN CIEL DE BOULIEU-LES-ANNONAY</b>	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

Affiché et mis en ligne le 20/12/2023

Le Maire, Damien BAYLE

La secrétaire de séance, Laurence MOLARD

